

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD**

Procès-verbal de la séance extraordinaire publique du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, tenue le mardi 9 avril, de 19 h à 21 h 24, au centre administratif du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, 157, rue Saint-Louis, Montmagny, à laquelle les administrateurs présents forment quorum.

Sont présents :

Mesdames Roxanne Béland
 Brigitte Talbot
 Hayette Laouari
 Mélanie Pouliot
 Sylvie Langlois
 Annie Ménard
 Catherine Lajoie
 Sara Mondor
 Mélanie Desrosiers
 Catherine-Jennifer McDonald

Messieurs Jean-François Anctil
 Éric Deschênes
 Dany Garant

Est absente : Mme Catherine Lemelin

Administrateurs formant quorum

Mme Rachel Bégin, directrice générale
M. Pierre Coté, directeur général adjoint
Mme Anne Guichard, secrétaire générale

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir constaté le quorum, la présidente, Mme Hayette Laouari, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes du public en visioconférence et en présentiel.

2.- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-CSSCS-24-04-09-01

IL EST PROPOSÉ par madame Brigitte Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté.-

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Séance extraordinaire publique du mardi 9 avril, à 19 h
au centre administratif du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis Montmagny

ORDRE DU JOUR

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC
4. AGENDA DE CONSENTEMENT
 - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire publique du conseil d'administration du mardi 26 mars 2024
 - 4.2. Calendrier scolaire des centres de formation générale des adultes 2024-2025
5. DOSSIERS PRIORITAIRES
 - 5.1. Structure administrative des cadres de service 2024-2025
 - 5.2. Structure administrative des cadres d'établissement 2024-2025 (secteur des jeunes) et (secteur des adultes et de la formation professionnelle)
 - 5.3. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027
6. INFORMATIONS
7. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté.-

3.- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

4. AGENDA DE CONSENTEMENT

4.1 Lecture et approbation du procès-verbal la séance ordinaire publique du conseil d'administration du mardi 26 mars 2024

ATTENDU QU'en vertu de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'administration peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six (6) heures avant le début de la séance où il est approuvé.

CA-CSSCS-24-04-09-02

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame Annie Ménard et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire publique du mardi 26 mars 2024;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire publique du mardi 26 mars 2024 soit approuvé tel que déposé.

Approuvé.

4.2 Calendrier scolaire des centres de formation générale des adultes 2024-2025

ATTENDU les dispositions de l'article 252 de la *Loi sur l'instruction publique relatives au calendrier scolaire des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes*;

ATTENDU l'article 70 du *Règlement de délégation de fonctions et de pouvoirs du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud*;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des directions des centres de formation générale des adultes;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud.

CA-CSSCS-24-04-09-03

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame Annie Ménard et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud établissent le calendrier scolaire des centres de formation générale des adultes 2024-2025 tel que déposé et faisant partie de la présente résolution comme s'il y était cité tout au long.

Adopté.-

5. DOSSIERS PRIORITAIRES

5.1 Structure administrative des cadres de service 2024-2025

La directrice générale, Mme Rachel Bégin, présente le contexte de cette résolution.

La présidente, Mme Hayette Laouari, présente ce projet de résolution.

ATTENDU la consultation effectuée auprès de la section Côte-du-Sud de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) relativement à la modification de la structure administrative des cadres de service pour l'année scolaire 2024-2025;

ATTENDU la proposition de structure administrative des cadres de service 2024-2025 déposée par la direction générale.

CA-CSSCS-24-04-09-04

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame Catherine Lajoie et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE les membres du conseil d'administration adoptent la structure administrative des cadres de service 2024-2025, telle que déposée;

QUE le document *Structure administrative des cadres de service 2024-2025* fasse partie de la présente résolution comme s'il y était cité tout au long;

QUE la structure administrative des cadres de service 2024-2025 soit effective à compter du 1^{er} juillet 2024.

Adopté.-

5.2 Structure administrative des cadres d'établissement 2024-2025 (secteur des jeunes) et (secteur des adultes et de la formation professionnelle)

La directrice générale, Mme Rachel Bégin, présente le contexte de cette résolution. Les administrateurs échangent à propos des modifications apportées à la structure depuis la dernière consultation.

Monsieur Éric Deschênes, directeur d'école et administrateur du conseil d'administration, se retire en raison d'un conflit d'intérêts lors des délibérations.

La présidente, Mme Hayette Laouari, présente ce projet de résolution.

ATTENDU la consultation menée auprès de la section Côte-du-Sud de l'Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE) et de la section Côte-du-Sud de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) relativement à la modification de la structure administrative des cadres des centres pour l'année scolaire 2024-2025;

ATTENDU la proposition de structure administrative des cadres d'établissement 2024-2025 (secteur des jeunes) et (secteur des adultes et de la formation professionnelle) déposée par la direction générale.

CA-CSSCS-24-04-09-05

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame Sara Mondor et **RÉSOLU À LA MAJORITÉ** :

QUE les membres du conseil d'administration adoptent la structure administrative des cadres d'établissement 2024-2025 (secteur des jeunes) et (secteur des adultes et de la formation professionnelle), telle que déposée;

QUE le document *Structure administrative des cadres d'établissement 2024-2025 (secteur des jeunes) et (secteur des adultes et de la formation professionnelle)* fasse partie de la présente résolution comme s'il y était cité tout au long;

QUE la structure administrative des cadres d'établissement 2024-2025 (secteur des jeunes) et (secteur des adultes et de la formation professionnelle) soit effective à compter du 1^{er} juillet 2024.

Adopté.-

5.3 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027

La directrice générale, Mme Rachel Bégin, présente le contexte de cette résolution.

La présidente, Mme Hayette Laouari, présente ce projet de résolution.

ATTENDU l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que le centre de services scolaire doit établir, chaque année, un plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

ATTENDU la consultation menée auprès des conseils d'établissement en vertu de la *Loi sur l'instruction publique* des articles 79 et 110,1;

ATTENDU la consultation menée auprès des membres du comité de parents en vertu de la *Loi sur l'instruction publique*, article 193;

ATTENDU la consultation menée auprès de l'ensemble des municipalités du territoire du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud.

CA-CSSCS-24-04-09-06

En conséquence, **IL EST PROPOSÉ** par madame Brigitte Talbot et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE les membres du conseil d'administration adoptent le plan triennal 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027 tel que rédigé au document *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud*, version du 9 avril 2024, et que celui-ci fasse partie de la présente résolution comme s'il y était cité tout au long;

QUE, selon ce plan triennal de répartition et de destination des immeubles, une liste des écoles et des centres du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud soit déterminée et que les actes d'établissement soient délivrés.

Adopté.-

6. INFORMATIONS

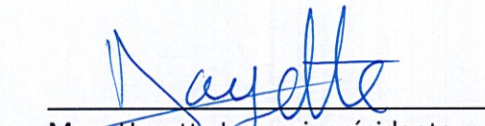
Aucune information.

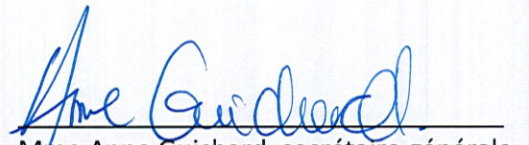
7.- AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

CA-CSSCS-24-04-09-07

II EST PROPOSÉ par monsieur Jean-François Anctil et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** :

QUE la séance soit levée à 21 h 24.


Mme Hayette Laouari, présidente


Mme Anne Guichard, secrétaire générale

